

Dossier de presse



Signature officielle de la charte d'AVENIR ECO DU HAINAUT, groupement d'entreprises éco-construction en Sambre Avesnois.

La grappe AVENIR ECO DU HAINAUT bénéficie, via l'accompagnement du Cluster Eco-construction et de l'ADUS, du concours du projet Interreg IVa RE-Emploi, avec le soutien de l'Union Européenne.



Interreg efface les frontières
Avec le soutien de l'Union européenne : Fonds Européen de Développement Régional

Contexte

Avec plus de 43% des consommations énergétiques et plus du ¼ des émissions de gaz à effet de serre, le secteur du bâtiment est l'un des principaux secteurs concernés par la lutte contre le changement climatique et la raréfaction des ressources naturelles.

Aujourd'hui, construire et/ou rénover des bâtiments énergétiquement performants et respectueux de l'environnement est une nécessité. Or seule une parfaite mise en œuvre des matériaux et techniques peut permettre l'atteinte de cet objectif. **La coordination des différentes entreprises intervenant sur un chantier de construction ou de rénovation devient donc cruciale.**

C'est pourquoi, avec le concours des partenaires du projet Interreg IVa RE-Emploi, une dizaine de professionnels et acteurs (TPE/PME) en éco-construction du territoire ont décidé de s'associer et de regrouper leurs compétences au sein d'une grappe.

Toutes spécialistes dans leur corps de métiers, elles ont décidé de travailler en commun afin d'apporter à leur client **une vision globale du projet indispensable dans une démarche de construction durable**. La coordination et la bonne connaissance du rôle de chacun leur permet de garantir à leurs clients des prestations de qualité.

« AGIR LOCAL, PENSER GLOBAL »

Depuis plus de 6 mois, ces professionnels se réunissent régulièrement afin d'échanger sur leur pratique professionnelle et son évolution.

Ils se sont choisis un nom **AVENIR ECO DU HAINAUT**, affichant leur **ancrage local**, ils ont travaillé ensemble à l'écriture d'une charte. Au travers de celle-ci, ils s'engagent à construire leurs bâtiments en respectant notre environnement et celui des générations futures, tout en offrant un maximum de confort aux occupants. Il s'agit en fait de concevoir, de rénover ou de (re)construire des maisons et bâtiments innovants composés de matériaux sains, esthétiques, écologiques et durables.

La grappe a pour devise : valoriser le travail des hommes, le savoir-faire, mettre en œuvre des matériaux sains et esthétiques, faire le choix d'une innovation pleine de sens.

L'intérêt d'une grappe :

Pour les clients / candidat bâtisseur :

Travailler avec un groupement permet :

- d'obtenir une information complète face à la multiplicité et complexité des offres sur le marché,
- de travailler avec des entreprises s'étant engagées à respecter une charte,
- d'assurer une cohérence dans le projet,
- de compter sur un groupe d'artisans ayant l'habitude de travailler ensemble,
- de faciliter les relations avec les professionnels grâce à un interlocuteur unique,
- de garantir un meilleur respect des délais grâce à une gestion du planning par le groupement,
- de travailler avec des entreprises locales,
- de bénéficier de travaux de qualité grâce des entreprises spécialisées en lien avec les centres de formation, de recherche...

Pour les entreprises, membres de la « grappe » :

Le regroupement leur permet :

- de composer une offre complète en fédérant les compétences de chacun des membres,
- de gagner du temps sur le chantier grâce à une bonne connaissance du travail et des activités des autres professionnels,
- de proposer des mises en œuvre de qualité grâce à une bonne coordination et un dialogue facilité entre les différents intervenants,
- de développer leur offre en éco-construction / éco-rénovation
- de bénéficier d'une visibilité grâce aux actions collectives (salons, promotions via presse, ...),
- de disposer d'informations techniques actualisées grâce à une veille commune,
- de monter en compétences via des échanges multipliés via la mise en réseau avec les acteurs régionaux,
- d'accéder à des marchés de tailles auxquelles elles n'auraient pas pu répondre seules
-

Charte AVENIR ECO DU HAINAUT



CHARTER - AVENIR ECO DU HAINAUT

En adhérant à la présente charte, je soussigné,

.....
Représentant de l'entreprise
.....

Devient membre de la grappe Avenir Eco Hainaut et m'engage, en mon nom et celui de mon entreprise :

- *À participer activement aux différentes actions organisées, en ce compris les réunions, et ce dans une attitude d'entraide et de respect mutuel entre les membres ;*
- *À avoir tous les égards requis vis-à-vis du caractère confidentiel des informations fournies et échangées et à l'obligation de garder le secret et la confidentialité de ces renseignements ;*
- *À faire connaître la grappe et ses différents membres autour de moi ;*
- *À respecter le rôle des coordinateurs de la grappe pour favoriser la mise en relation des membres de la grappe et m'en remettre à eux pour la bonne gestion de la grappe.*
- *J'agirai à cet effet en toute bonne foi et dans l'intérêt général de la grappe et ne donnerai aucun avis ayant pour finalité de transgresser la Charte ou les bons usages.*

En outre, je m'engage à faire la promotion auprès de mes prospects et clients d'un mode de construction plus respectueux de l'environnement. D'intégrer la notion de développement durable dans ma réflexion et d'inciter au maximum mes clients, prospects, fournisseurs, et moi-même à :

- *Favoriser le développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre celui des générations futures.*
- *À trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux :*
 - *la protection de l'environnement (la nature),*
 - *le progrès social (l'organisation de la société),*
 - *le développement économique (la production et l'exploitation de richesses).*
- *Favoriser l'utilisation des matériaux dits « écologiques », peu nocifs pour l'homme et son environnement, qui sont renouvelables et qui consomment peu d'énergie pour leur fabrication, leur transport, leur mise en oeuvre et leur destruction ou recyclage ;*
- *Favoriser des techniques de construction qui nécessitent plutôt de la main d'oeuvre local et des matériaux locaux que d'importantes quantités d'énergie ;*
- *Favoriser des choix architecturaux « adaptés » : utiliser la lumière naturelle au maximum, intégrer les principes bioclimatiques, garantir une bonne isolation thermique de toute l'enveloppe des bâtiments, veiller à une bonne ventilation ;*
- *Favoriser des choix énergétiques « adaptés » : combustibles peu polluants, utilisation des énergies renouvelables,...*
- *Favoriser des choix en équipements « adaptés » : basse consommation, chauffage efficace et correctement dimensionné, utilisation rationnelle et traitement des eaux,...*
- *Favoriser les contrôles à priori et à posteriori sur l'ensemble des réalisations*

Fait le :.....

Le membre :.....

Signature

Liste des membres

	<p>ACIT SA Fabricant d'appareils de chauffage électrique à Le Roeux</p>
	<p>AGENCE DURET EXPERTISE Cabinet de diagnostics immobiliers et suivi de chantier à Hautmont</p>
<p>Bâtis. Cap21</p>  <p>Eco Construction</p>	<p>BATIS CAP 21 Entreprise de charpente, couverture, ossature bois à Bachant</p>
	<p>CAP HABITAT Entreprise d'isolation et de traitement de la toiture et de la charpente à Maubeuge</p>
	<p>PHILIPPE CHABOT Entreprise de couverture, charpente, construction de maison en bois à Sains du Nord</p>
	<p>DELTA 31 Cabinet Conseil en Ingénierie Immobilière Industrielle à Maubeuge</p>
	<p>ID RENOVATION Rénovation intérieure, plâtrerie, cloisons, isolation, aménagement intérieur à Bévillers</p>
	<p>SARL LAUDE COUVERTURE Couverture et charpente à Graincourt</p>
	<p>LC RENO Entreprise de plâtrerie, enduits, ratisage, peinture, menuiserie et isolation à Verchain-Maugré</p>
	<p>MEURANT SAS Négoce de matériaux de construction à Gognies Chaussée</p>
	<p>PARENT Francky Architecte DESL et Architecte du Patrimoine Agence d'architecture à Feignies</p>
	<p>PR RENOV SAS Entreprise d'électricité générale et de rénovation intérieure à Wargnies le Grand</p>
	<p>SARL NCB Bureau d'étude et commercial spécialiste en construction bois à Cambrai</p>
	<p>SHR Entreprise de maçonnerie à Hautmont</p>

Le projet RE-Emploi en bref

La rénovation du parc de logements existant constitue aujourd'hui l'un des principaux leviers de lutte contre les bouleversements environnementaux, et de maîtrise de la facture énergétique.

Pourtant, **mettre en pratique un projet de rénovation durable de son logement reste encore trop souvent un défi.**

C'est pourquoi, des associations et organismes français et belges ont formé un partenariat autour du projet Interreg IVa RE-Emploi qui vise, au travers de nombreuses actions, la promotion de la rénovation durable en Val de Sambre.

Les deux côtés de la frontière connaissent au travers des époques un contexte social, politique, environnemental... et patrimonial très similaire.

L'évolution économique liée à l'ère industrielle a notamment permis une urbanisation rapide du territoire (s'appuyant sur les réseaux de communication tels que la Sambre) et ce, sans tenir compte de la frontière administrative.

Le patrimoine bâti, qui participe véritablement à l'identité du territoire et à l'authenticité du cadre de vie, est aujourd'hui dégradé, mal équipé et vieillissant (la moitié des logements existants datent d'avant la seconde guerre mondiale). Cette obsolescence contribue lourdement à la surconsommation d'énergie et au réchauffement climatique.

Rénover durablement est donc indispensable pour en assurer la durabilité économique et patrimoniale. C'est l'ambition du projet RE-Emploi !



Carte d'identité du projet

Territoire : Arrondissements de Thuin et Charleroi (B) et Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (F)

Appel à projet : Interreg IVa France- Wallonie -Vlaanderen

Partenaires : Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (F), Cluster Eco-construction (B), Espace Environnement (B), Forem Formation Charleroi (B) et Fédération Compagnonnique des Métiers du bâtiment (F)

Durée : De 2009 à 2013

Avec le soutien de : l'Union européenne : Fonds Européen de Développement Régional au travers de son programme Interreg IVa et des Régions wallonne et Nord-Pas de Calais et l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Le projet RE-Emploi a pour finalité de :

- apporter une information neutre et un accompagnement des citoyens ;
- sensibiliser et informer les professionnels ;
- rassurer les porteurs de projet par la diffusion d'exemples de bonnes pratiques en matière de rénovation durable du bâti.

RE-Emploi s'attache à dynamiser le secteur de la rénovation durable et à stimuler le développement d'emplois qualifiés et de qualité en :

- assurant une sensibilisation et une formation adaptée des professionnels;
- revalorisant les métiers du bâtiment auprès des jeunes;
- permettant aux maîtres d'ouvrage (privés et publics) d'accéder aux savoir-faire en matière de rénovation durable du logement.

RE-Emploi vise également à assurer la préservation du patrimoine bâti et la diffusion des pratiques d'éco-rénovation, pour un cadre de vie agréable et un environnement de qualité.

Plus d'informations sur www.renovationdurable.eu.